Image not found or type unknown

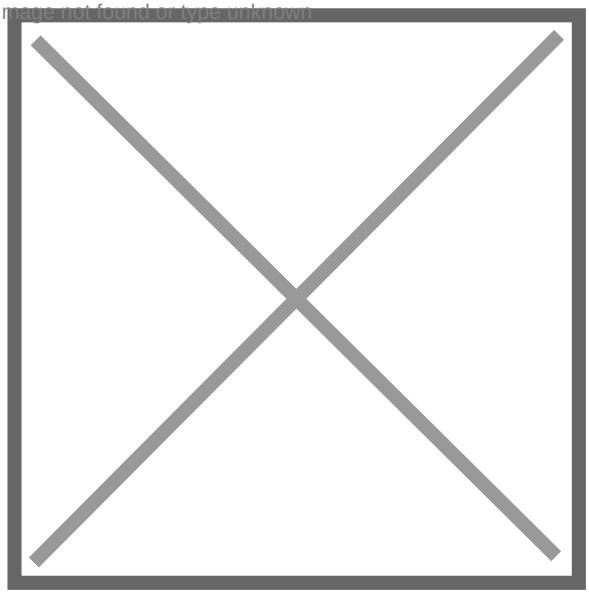

Vol de clés dans mon vestiaire

Par **zora**, le **02/03/2010** à **16:45**

Bonjour

Je suis Agent hospitalier en CDD dans une maison de retraite depuis 4 mois.

Récemment, quelqu'un s'est introduit dans le vestiaire et m'a subtilisé mon trousseau de clés contenant notamment la clé de ma voiture (avec laquelle je me suis rendue le matin meme sur mon lieu de travail).

La clé se trouvait dans la poche extérieur de mon sac à main qui lui-meme se trouvait dans mon casier dont la porte était fermée mais sans cadenas car l'employeur ne m'en avait pas fourni un à mon entrée dans l'établissement.

L'EPHAD ne possède pas de règlement intérieur. Nous somme 40 employés environ.
Supposant dans un premier temps que c'est un résident qui a pu s'introduire dans le vestiaire, j'ai attendu trois jours avant d'aller porter plainte auprès de la gendarmerie.
Mon assureur, la Maaf a refusé de me prendre en charge le vol ou la perte des clés, meme en tout risque m'at-elle affirmé!...idem pour l'assistance, il aurait fallu que la voiture soit immobilisé à 50km de chez moi et elle n'est qu'à...8 kms!
Dans mon cas, l'employeur n'est-il pas considéré comme le dépositaire de mes effets personnels (sauf s'il s'agit d'argent) et est donc par conséquent tenu de me rembourser la totalité des frais engagés?
Merci à tous ceux qui voudraient bien m'apporter des éclaircissements.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés